



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 046-214600892-20240402-2024_024-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-024

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25.03.2024

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M.ROUCH, MMmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Absent : Cédric LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12

OBJET

CADRE FINANCIER
-
**RENOVATION
ET
AGRANDISSEMENT
DU
GYMNASE
« SALLE
JEAN JARDEL »
A VOCATION
INTERCOMMUNALE**

Monsieur le Maire présente le projet « Rénovation et agrandissement du gymnase - salle Jean Jarrel - à vocation intercommunale » dont le coût global s'élève à 1 080 000 € HT.

Madame le Maire propose de retenir de cadre financier suivant :

Région	100 000,00 €
DETR	357 500,00 €
Département :	
- 25 % jusqu'à 500 000 € :	125 000,00 €
- 7,5 % sur la différence :	43 500,00 €
Communauté de Communes (plafonné) :	100 000,00 €
Auto-financement :	<u>354 000,00 €</u>
Total :	1 080 000,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Cette délibération annule et remplace la délibération 2020-014

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 03/04/2024

Publié ou notifié

le 05/04/2024

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Gérard CALASSOU

